

Table des matières

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1 | Profil de la profession | 2 |
| 2 | Vue d'ensemble des domaines de compétences opérationnelles et compétences opérationnelles | 4 |
| 3 | Explications relatives à l'application du plan de formation | 5 |
| | | |
| A) | Compétences opérationnelles | |
| 1 | Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs | 8 |
| 2 | Compétences méthodologiques | 32 |
| 3 | Compétences sociales et personnelles | 33 |
| | | |
| B) | Tableau des leçons de l'école professionnelle | 35 |
| | | |
| C) | Organisation, répartition et durée des cours interentreprises | 36 |
| | | |
| D) | Procédure de qualification | 37 |
| | | |
| E) | Approbation et entrée en vigueur | 39 |
| | | |
| F) | Modification du plan de formation | 40 |
| | | |
| G) | Modification du plan de formation du | 42 |
| | | |
| | Annexe 1 au plan de formation : | 44 |
| | Liste des documents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale | |
| | | |
| | Annexe 2 : | |
| | Mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et de la protection de la santé | 46 |

1 Profil de la profession

Domaine d'activité

Les peintres en décors de théâtre sont principalement employés dans des théâtres, des opéras et des ateliers d'artistes. Leurs domaines d'activités typiques comprennent :

- la réalisation de peintures sur fond de scène,
- la réalisation de peintures sur support transparent,
- la réalisation d'imitations,
- la peinture de meubles, accessoires et costumes.

Bien que leur travail soit très varié, leur formation ne comporte aucune spécialité. Ces professionnels bénéficient d'une formation large afin de pouvoir réaliser les travaux les plus divers.

Compétences opérationnelles importantes

Les peintres en décors de théâtre peignent des éléments de décors et façonnent des matières synthétiques pour la scène, le cinéma et la télévision. Ils exercent une activité artisanale axée sur l'exécution créative et la reproduction artistique.

Les peintres en décors de théâtre possèdent les compétences professionnelles suivantes :

- ils travaillent de manière artisanale et dans les règles de l'art des matériaux et des matières conventionnelles et écologiques en les transformant manuellement ou mécaniquement. Pour ce faire, ils utilisent des outils, des appareils et des machines avec savoir-faire et soin et de manière autonome.
- ils planifient et organisent de manière ciblée et efficace leurs travaux afin qu'ils soient conformes au concept du décorateur.
- ils se caractérisent par leur approche et leur action créatives, par leur sensibilité artistique et une grande inventivité. Ils effectuent seuls de petits travaux et réalisent en équipe des pièces de décors d'envergure.
- ils effectuent leurs tâches en appliquant scrupuleusement les prescriptions en matière de protection de l'environnement, de protection de la santé et de sécurité au travail.

Complexité des tâches et degré d'autonomie

D'une part, les tâches effectuées soumettent le corps à une charge importante. D'autre part, ces tâches sont également caractérisées par une compétence artisanale et créative, qui suppose des connaissances avérées et aussi une formation permanente dans le domaine des matériaux, des techniques de travail ainsi que de la conception. L'efficacité du travail en équipe revêt une importance toute particulière et permet également de favoriser le travail individuel.

Une planification efficace du travail ainsi que des compétences générales d'organisation sont également essentielles. Étant donné que plusieurs personnes doivent se concerter sur le travail à réaliser, les compétences sociales et personnelles jouent également un rôle de plus en plus important.

Contribution de la profession à la société, l'économie, la nature et la culture (durabilité)

La profession de peintre en décors de théâtre contribue surtout au maintien et à la transmission d'éléments du patrimoine, notamment à la transmission de techniques de travail spécifiques et d'artéfacts dans le domaine des décors de théâtre.

La profession est caractérisée par les évolutions suivantes :

- il existe peu d'entreprises permettant d'effectuer un apprentissage (théâtres et opéras), ces entreprises sont très disposées à former de nouveaux peintres,
- le nombre de personnes en formation est restreint, ils reçoivent leur formation ensemble dans un seul et même établissement professionnel à Zurich et dans la même classe,
- les interfaces et interdépendances avec les autres départements du théâtre sont très étroites, ce qui peut parfois provoquer une certaine pression en ce qui concerne les délais,
- le choix des personnes en formation peut être extrêmement sélectif.

2 Vue d'ensemble des domaines de compétences opérationnelles et compétences opérationnelles

| Domaines de compétences opérationnelles | Compétences opérationnelles | | | |
|---|--|--|---|---|
| 1 Compréhension de l'histoire de l'art et de l'histoire du théâtre | 1.1 Comprendre l'histoire de l'art et du théâtre et les considérations sur l'art Utiliser de façon ciblée pour le travail de tous les jours la connaissance et l'expérience de l'histoire de l'art et du théâtre, la contemplation artistique et toute incursion dans d'autres domaines. | | | |
| 2 Planification de projets | 2.1 Dialoguer avec le donneur d'ordre Communiquer de façon appropriée avec le donneur d'ordre en lui présentant des modèles, des dessins techniques, des ébauches et la commande avec ses conditions et restrictions. | 2.2 Rechercher des solutions et planifier les travaux Vérifier la faisabilité des commandes et établir une planification appropriée des travaux en incluant la coordination avec les autres départements et avec la régie plateau. | | |
| 3 Réalisation de peintures de décors de théâtre | 3.1 Utiliser des matériaux, des outils, des machines et des appareils Utiliser de façon appropriée des matériaux, des outils, des machines et des appareils pour la réalisation des éléments de décoration. | 3.2 Utiliser des techniques de base et des travaux Utiliser de façon appropriée des techniques de base et des travaux tels que des dessins figuratifs, des constructions, des dessins à l'échelle 1:1, des applications ou des techniques de multiplication. | 3.3 Réaliser des peintures sur fond de scène Réaliser de façon appropriée et en fonction des consignes des peintures sur fond de scène en appliquant une technique couvrante ou décorative. | 3.4 Réaliser des peintures sur support transparent Réaliser des peintures sur support transparent de façon appropriée et en fonction des consignes. |
| | 3.5 Réaliser des imitations Réaliser des imitations (en partie en plastique et/ou en peinture) de façon appropriée et en fonction des consignes. | 3.6 Peindre des meubles, des accessoires et des costumes Peindre des meubles, des accessoires et des costumes de façon appropriée et en fonction des consignes. | 3.7 Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé Mettre en œuvre les mesures nécessaires au respect des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. | 3.8 Garantir la protection de l'environnement Mettre en œuvre les mesures nécessaires au respect de la protection de l'environnement. |

3 Explications relatives à l'application du plan de formation

Dans le cadre de la formation initiale des peintres en décors de théâtre CFC et pour la compréhension de ce plan de formation, les quatre points suivants sont importants :

1) À la fin de leur apprentissage, les personnes en formation doivent disposer des compétences leur permettant de répondre aux exigences professionnelles. Selon les opérations, missions et lieux de travail, ces exigences se composent de trois parties distinctes nécessitant des compétences appropriées :

- Les exigences techniques telles que le façonnage des matériaux, le mélange des couleurs ou l'utilisation d'outils et de machines doivent être satisfaites. Des **compétences professionnelles** sont pour cela nécessaires. À la fin de leur formation professionnelle, les peintres en décors de théâtre CFC disposent de compétences professionnelles dans les domaines suivants :

Compréhension de l'histoire de l'art et de l'histoire du théâtre (domaine de compétence opérationnelle 1)

- Comprendre l'histoire de l'art et du théâtre et les considérations sur l'art (compétence opérationnelle 1.1)

Planification de projets (domaine de compétence opérationnelle 2)

- Dialoguer avec le donneur d'ordre (compétence opérationnelle 2.1)
- Rechercher des solutions et planifier les travaux (compétence opérationnelle 2.2)

Réalisation de peintures de décors de théâtre (domaine de compétence opérationnelle 3)

- Utiliser des matériaux, des outils, des machines et des appareils (compétence opérationnelle 3.1)
 - Utiliser des techniques de base et des travaux (compétence opérationnelle 3.2)
 - Réaliser des peintures sur fond de scène (compétence opérationnelle 3.3)
 - Réaliser des peintures sur support transparent (compétence opérationnelle 3.4)
 - Réaliser des imitations (compétence opérationnelle 3.5)
 - Peindre des meubles, des accessoires et des costumes (compétence opérationnelle 3.6)
 - Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé (compétence opérationnelle 3.7)
 - Garantir la protection de l'environnement (compétence opérationnelle 3.8)
- Des **compétences méthodologiques** sont nécessaires pour assurer une bonne organisation personnelle du travail et de l'apprentissage, un travail ordonné et planifié et une mise en œuvre judicieuse de l'équipement de travail. Dans le présent plan de formation, ces compétences sont les suivantes pour les peintres en décors de théâtre CFC (se référer au point A2 pour plus de détails) :
- Techniques de travail et résolution de problèmes
 - Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
 - Approche et action centrées sur la qualité
 - Stratégies d'information et de communication
 - Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie

- Approche et action créatives et expérimentales
 - Les exigences interpersonnelles comme le contact avec les supérieurs, les collaborateurs, les clients ou avec les autorités doivent également être remplies. Pour cela, des **compétences sociales et personnelles** sont nécessaires. Elles permettent aux peintres en décors de théâtre CFC de traiter des situations de communication et d'équipe avec assurance et confiance. Ils affirment ainsi leur personnalité et sont prêts à travailler sur leur développement personnel. Dans le présent plan de formation, ces compétences sont les suivantes pour les peintres en décors de théâtre CFC (se référer au point A3 pour plus de détails) :
 - Autonomie et responsabilité
 - Capacité à communiquer
 - Capacité à gérer des conflits
 - Aptitude au travail en équipe
 - Civilité et présentation
 - Résistance au stress
 - Conscience et comportement écologiques
- 2) Les **buts de formation professionnels** sont concrétisés sur trois niveaux avec les domaines de compétences opérationnelles, les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs.
- Les domaines de compétences opérationnelles décrivent de façon générale les thèmes et les compétences de la formation et expliquent leur importance pour les peintres en décors de théâtre CFC.
 - Les compétences opérationnelles concrétisent les domaines de compétences opérationnelles et décrivent les attitudes, conduites ou caractéristiques majeures du comportement de l'apprenant.
 - Quant aux objectifs évaluateurs, ils traduisent les compétences opérationnelles en comportement concret dont les personnes en formation doivent faire preuve sur les trois lieux de formation.
- Les domaines de compétences opérationnelles et les compétences opérationnelles s'appliquent aux trois lieux de formation, tandis que les objectifs évaluateurs présentent des spécificités distinctes pour l'école professionnelle, l'entreprise formatrice et les cours interentreprises.
- 3) Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles sont encouragées sur les trois sites de formation en association avec les objectifs évaluateurs. Ces sites représentent un ensemble de compétences. L'école professionnelle veille à la compréhension et à l'orientation, alors que l'entreprise et les cours interentreprises rendent les personnes en formation capables de réaliser des actions pratiques professionnelles.
- 4) Les renseignements donnés par les différents niveaux taxonomiques des objectifs évaluateurs sur les trois sites de formation permettent de déterminer leur niveau d'exigence. On distingue six niveaux de compétence (C1 à C6) qui indiquent un niveau de performance différent. En détail, il s'agit des niveaux suivants :

C1 (Savoir)

Restituer des informations et s'y référer dans des situations similaires (énumérer, connaître).

Exemple : Les peintres en décors de théâtre nomment les mesures de prévention des accidents au travail.

C2 (Comprendre)

Non seulement restituer des informations mais également les comprendre (expliquer, décrire, commenter, exposer).

Exemple : Les peintres en décors de théâtre décrivent l'histoire de l'art en tant que reflet de l'évolution socio-politico-historico-culturelle.

C3 (Appliquer)

Appliquer des informations sur des faits dans différentes situations.

Exemple : Les peintres en décors de théâtre retiennent les exigences du donneur d'ordre et aux problèmes ouverts dans la forme adéquate et établissent la procédure et les délais avec le donneur d'ordre.

C4 (Analyser)

Structurer des éléments en différents éléments, relever les rapports entre ces éléments et identifier les rapports.

Exemple : Les peintres en décors de théâtre analysent avec le donneur d'ordre les maquettes, les projets, les photos, les plans techniques, les croquis avec les éventuelles obligations, conditions et limitations afin d'étudier la faisabilité technique.

C5 (Synthétiser)

Combiner différents éléments d'un fait et de les réunir en une entité ou ébaucher une solution à un problème.

Exemple : Les peintres en décors de théâtre sont capables de reproduire graphiquement, de façon correcte et précise, des motifs donnés.

C6 (Évaluer)

Évaluer certaines informations et faits en fonction de critères donnés.

Exemple : Les peintres en décors de théâtre comparent et évaluent les différentes solutions à l'aide de critères comme l'effet, le temps, les coûts et l'investissement.

A Compétences opérationnelles

1 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs

| | | |
|---|--|--|
| <p>Domaine de compétence opérationnelle 1 – Compréhension de l'histoire de l'art et de l'histoire du théâtre</p> <p>L'histoire de l'art et du théâtre et la contemplation artistique représentent une base importante permettant aux peintres en décors de théâtre de pouvoir être compétents vis-à-vis des donneurs d'ordre et d'exécuter les travaux dans un style affirmé.</p> <p>Ils disposent ainsi des connaissances de base essentielles et des contextes dans les domaines de l'histoire de l'art et du théâtre ainsi que de la stylistique propre au théâtre afin de pouvoir interpréter les messages des images, des peintures et des espaces. Ils développent par conséquent leur propre point de vue fondé vis-à-vis des œuvres d'art et ainsi qu'une conscience artistique réfléchie.</p> | | |
| <p>1.1 Compétence opérationnelle – Comprendre l'histoire de l'art et du théâtre et les considérations sur l'art</p> <p>Les peintres en décors de théâtre ont conscience de la signification de l'histoire de l'art et du théâtre. Ils utilisent ces bases pour l'organisation et la réalisation de leurs travaux et développent des capacités spécifiques en matière de contemplation artistique.</p> | | |
| <p>Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle</p> | <p>Objectifs évaluateurs de l'entreprise</p> | <p>Objectifs évaluateurs des cours interentreprises</p> |
| <p>1.1.1 Histoire de l'art Les peintres en décors de théâtre décrivent l'histoire de l'art en tant que reflet de l'évolution socio-politico-historico-culturelle (C2).</p> | | |
| <p>1.1.2 Époques / stylistique propre au théâtre Les peintres en décors de théâtre commentent les époques et styles principaux à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la peinture - l'architecture - la sculpture - les lettres / ornements - les tapisseries et meubles <p>Ils classent les images, peintures et les espaces en fonction des époques et des styles correspondants (C5).</p> | <p>1.1.2 Histoire de l'art / stylistique propre au théâtre J'utilise mes connaissances en matière d'histoire de l'art et de stylistique propre au théâtre pour l'organisation et la réalisation de mes travaux dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien avec les donneurs d'ordre - recherche de solutions / planification du travail - mise en œuvre de techniques de base - réalisation - peintures sur fond de | |

| | | |
|---|--|--|
| | scène - peintures sur support transparent - imitations - peinture de meubles et d'accessoires (C3). | |
| 1.1.3 Histoire du théâtre Les peintres en décors de théâtre mettent en évidence l'origine et le développement du théâtre à l'aide de leurs types et fonctions (C2). | | |
| 1.1.4 Contemplation artistique Les peintres en décors de théâtre interprètent les possibles messages exprimés par les images, peintures et espaces. Ils développent leur propre point de vue vis-à-vis d'une œuvre d'art et ainsi qu'une conscience artistique réfléchie - dans le contexte historique - dans la qualité artisanale - dans le message et l'effet (C5) | | |

Compétences méthodologiques

- 2.4 Stratégies d'information et de communication
- 2.5 Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

2 Domaine de compétence opérationnelle – Planification de projets

La planification de projets est une base importante pour pouvoir organiser les travaux efficacement en fonction de la mission.

Les peintres en décors de théâtre mènent des discussions ciblées avec les donneurs d'ordre et documentent les points essentiels. Ils élaborent des solutions dont ils contrôlent la faisabilité de manière détaillée et planifient leur déroulement et exécution.

2.1 Compétence opérationnelle – Dialoguer avec le donneur d'ordre

Les peintres en décors de théâtre sont conscients de la grande importance d'une analyse détaillée de la mission pour le donneur d'ordre et la réussite de leurs travaux. Ils mènent les discussions relatives à la mission en suivant des objectifs et documentent les points discutés.

| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
|--|--|--|
| | <p>2.1.1 Entretien et analyse des exigences Je mène des discussions avec le donneur d'ordre.</p> <p>J'analyse avec le donneur d'ordre les maquettes, les projets, les photos, les plans techniques, les croquis avec les éventuelles obligations, conditions et limitations afin d'étudier la faisabilité technique.</p> <p>En cas de doute relatif à la mission artistique et aux exigences fonctionnelles, je m'informe de manière ciblée (C5).</p> | |
| | <p>2.1.2 Documentation Je retiens les exigences du donneur d'ordre et aux problèmes ouverts dans la forme adéquate et j'établis la procédure et les délais avec le donneur d'ordre (C5).</p> | |

Compétences méthodologiques

- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.2 Capacité à communiquer

3.3 Capacité à gérer des conflits

2.2 Compétence opérationnelle – Rechercher des solutions et planifier les travaux

Les peintres en décors de théâtre sont conscients que différentes solutions peuvent conduire à l'objectif de la mission. Ils élaborent des solutions pour des missions concrètes, étudient la faisabilité et planifient l'exécution définitive du travail.

| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
|--|--|--|
| | <p>2.2.1 Recherche de solutions et étude de faisabilité Je fais des propositions de solution et les vérifie en fonction de leur effet artistique et de leur faisabilité.</p> <p>Je réalise des modèles et étudie la faisabilité technique d'après les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - budget - temps - locaux - personnel - coordination des ateliers - accessibilité - possibilité de lavage - sollicitation mécanique et résistance - possibilité de démontage - transport - résistance aux intempéries - conformité à la loi (protection contre l'incendie, protection de l'environnement, sécurité) <p>Je présente mes solutions au donneur d'ordre de manière convaincante (C5).</p> | |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>2.2.2 Planification et exécution définitive du travail</p> <p>Je planifie finalement l'exécution de la mission et prends en considération les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- ressources- collaborateurs- temps de production- matériel, appareils, dispositifs- locaux (salle de peinture)- budget- responsabilités- faire attention aux jonctions avec d'autres ateliers (C5) <p>Je réalise cette planification et exécution de sorte qu'elles correspondent aux exigences du donneur d'ordre.</p> <p>J'organise la procédure d'acceptation (C5).</p> | |
|--|--|--|

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Capacité à communiquer
- 3.3 Capacité à gérer des conflits

3 Domaine de compétence opérationnelle – Réalisation de peintures de décors de théâtre

Les résultats de la phase de planification sont mis en œuvre dans la création et la peinture des éléments de décor. La réalisation des exigences de manière efficace et en conformité avec la mission est ainsi assurée.

Les peintres en décors de théâtre utilisent des techniques spéciales, outils, appareils et machines spécifiques pour concevoir et réaliser des peintures sur fond de scène, peintures sur support transparent, imitations ainsi que des peintures sur meubles, accessoires et costumes. De plus, ils respectent précisément les règles relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la protection de l'environnement, conformément aux prescriptions.

3.1 Compétence opérationnelle – Utiliser des matériaux, des outils, des machines et des appareils

Les peintres en décors de théâtre sont conscients que les matériaux, outils, machines et appareils sont précieux et qu'ils doivent être utilisés avec soin, de manière appropriée, écologique et économique.

| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
|---|--|---|
| <p>3.1.1 Matériaux de support et d'application Les peintres en décors de théâtre décrivent les particularités, les fonctions et les possibilités d'utilisation des matériaux suivants à l'aide d'exemples typiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cotonnades - tulle - velours - soie artificielle - vélum léger - tissu shirting - toile - jute - acier et aluminium - bois et produits du bois - carton / papier - matières synthétiques - films - tapis de danse - polystyrène expansé - crépis et revêtements - plâtre - cuir - caoutchouc - liège | <p>3.1.1 Matériaux de support et d'application Je travaille les matériaux de support suivants de manière adéquate, conformément à la mission et aux prescriptions de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cotonnades - tulle - velours - soie artificielle - vélum léger - tissu shirting - toile - jute - acier et aluminium - bois et produits du bois - carton / papier - matières synthétiques - films - tapis de danse - polystyrène expansé - crépis et revêtements - plâtre - cuir - caoutchouc - liège - tapisserie | |

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - tapisserie - métaux à marteler - latex - liants - colles - colle de peau et d'os - colle d'amidon (C2) | <ul style="list-style-type: none"> - métaux à marteler - latex - liants - colles - colle de peau et d'os - colle d'amidon (C3) | |
| <p>3.1.2 Peintures Les peintres en décors de théâtre décrivent les particularités, les fonctions et les possibilités d'utilisation des peintures suivantes, expérimentent et réalisent des modèles représentatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pigments - peintures pour tissu - peinture à la colle - dispersions - peinture acrylique - vernis - décapant - peintures film - peinture latex - bronze <p>Ils comparent les différents modèles et mettent en évidence les avantages, les possibilités et les limites des différentes techniques et méthodes (C5).</p> | <p>3.1.2 Peintures J'utilise les peintures suivantes de manière adéquate, conformément à la mission et aux prescriptions de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pigments - peintures pour tissu - peinture à la colle - dispersions - peinture acrylique - vernis - décapant - peintures film - peinture latex - bronze (C3) | |
| <p>3.1.3 Substances chimiques Les peintres en décors de théâtre décrivent les particularités, les fonctions et les possibilités d'utilisation des substances chimiques suivantes à l'aide d'exemples typiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agents ignifuges - dissolvants et diluants - acides - lessives - peintures à solvant (C2) | <p>3.1.3 Substances chimiques J'utilise les substances chimiques suivantes de manière adéquate, conformément à la mission et aux prescriptions légales et de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agents ignifuges - dissolvants et diluants - acides - lessives - peintures à solvant (C3) | |

| | | |
|---|---|--|
| <p>3.1.4 Pinceaux et brosses Les peintres en décors de théâtre décrivent la fabrication, les particularités, les fonctions, l'entretien et les possibilités d'utilisation des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pinceaux et brosses à main - brosses pour couche de fond et brosses de peinture - pinceaux pour paysage - autres pinceaux spéciaux <p>Ils utilisent les pinceaux et les brosses pour la réalisation de modèles pour diverses missions, de manière ciblée et expérimentale. (C5)</p> | <p>3.1.4 Pinceaux et brosses J'utilise les pinces et brosses suivants de manière adéquate, conformément à la mission et aux prescriptions de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pinceaux et brosses à main - brosses pour couche de fond et brosses de peinture - pinceaux pour paysage - autres pinceaux spéciaux (C3) | |
| <p>3.1.5 Outils, appareils et machines Les peintres en décors de théâtre décrivent les particularités, les fonctions l'entretien et les possibilités d'utilisation des outils, appareils et machines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - balai - spatule - règle de réduction - marteau - pince - ciseaux - bâton pour dessin - bâton pour peinture - rouleau - mètre ruban - règle - équerre - compas - cordeau traceur - outil de coupe - palettes - porte-peinture - éponge - bloc de ponçage - ficelles - truelles de maçon et autres truelles | <p>3.1.5 Outils, appareils et machines J'utilise les outils, appareils et machines suivantes de manière adéquate, conformément à la mission et aux prescriptions de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - balai - spatule - règle de réduction - marteau - pince - ciseaux - bâton pour dessin - bâton pour peinture - rouleau - mètre ruban - règle - équerre - compas - cordeau traceur - outil de coupe - palettes - porte-peinture - éponge - bloc de ponçage - ficelles - truelles de maçon et autres truelles - racloir | |

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - racloir - brosse à maroufler - cutter - brosse métallique - scie à main - agrafeuses - filtre à peinture - pistolet à peinture - compresseur - pistolet à colle chaude - plaque de cuisson - appareil de recouvrement - scie sauteuse - appareil de séchage - ventilateur à air chaud - perceuse sans fil - ponceuse - agrafeuse - mélangeur - nettoyeur à pistolet de projection - pistolet à air comprimé - dispositif de décomposition de l'eau - aspirateur - aspirateur eau - paroi de projection - système de circulation d'air <p>Ils utilisent en partie cet équipement pour la réalisation des modèles (C3).</p> | <ul style="list-style-type: none"> - brosse à maroufler - cutter - brosse métallique - scie à main - agrafeuses - filtre à peinture - pistolet à peinture - compresseur - pistolet à colle chaude - plaque de cuisson - appareil de recouvrement - scie sauteuse - appareil de séchage - ventilateur à air chaud - perceuse sans fil - ponceuse - agrafeuse - mélangeur - nettoyeur à pistolet de projection - pistolet à air comprimé - dispositif de décomposition de l'eau - aspirateur - aspirateur eau - paroi de projection - système de circulation d'air <p>J'entretiens cet équipement conformément aux prescriptions de l'entreprise. (C3)</p> | |
|--|---|--|

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.5 Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.6 Résistance au stress
- 3.7 Conscience et comportement écologiques

| 3.2 Compétence opérationnelle – Utiliser des techniques de base et des travaux | | |
|---|---|--|
| Les peintres en décors de théâtre connaissent l'importance des techniques de base pour la création d'éléments de décor. Ils utilisent ces techniques de manière appropriée pour la conception et la réalisation de peintures de décors de théâtre dans leur domaine de travail. | | |
| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
| <p>3.2.1 Dessin d'objets Les peintres en décors de théâtre sont capables de reproduire graphiquement, de façon correcte et précise, des objets simples et complexes.</p> <p>De plus, ils tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des matériaux - des techniques - de la perspective - de la lumière et de l'ombre - de la matérialité de l'objet <p>(C5)</p> | <p>3.2.1 Dessin d'objets Je suis capable de reproduire graphiquement, de façon correcte et précise, des motifs donnés. (C5)</p> | |
| | <p>3.2.2 Dessin de nu Je suis capable de dessiner des personnages en respectant les proportions et l'anatomie.</p> <p>Je tiens compte de la perspective et des réductions en résultant (C5).</p> | <p>3.2.2 Dessin de figure et de nu¹ Les peintres en décors de théâtre sont capables de reproduire graphiquement, de façon correcte et précise, différents modèles de figure et de nu dans des positions variées, individuellement ou en groupe.</p> <p>Ils représentent graphiquement de manière concluante et harmonieuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la physionomie - la posture - les vêtements - l'expression corporelle et du visage / les émotions <p>De plus, ils tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des matériaux - des techniques - de la perspective |

¹ Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

| | | |
|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - de la lumière et de l'ombre - de la matérialité de l'objet - des effets de style <p>(C5)</p> |
| <p>3.2.3 Constructions de base Les peintres en décors de théâtre construisent des éléments individuels tels que les ellipses et polygones pour former un tout et tiennent compte de la perspective et des points de fuite (C5).</p> | <p>3.2.3 Dessins 1:1 et constructions 1:1 Je suis capable de lire des plans techniques.</p> <p>Je réalise des dessins et des constructions à l'aide d'un modèle à l'échelle 1:1.</p> <p>Je construis des éléments individuels tels que les ellipses et polygones pour former un tout et tiens compte de la perspective et des points de fuite.</p> <p>J'utilise ces dessins et constructions dans le cadre de la préparation des peintures détaillées et des éléments de décor (C5).</p> | |
| <p>3.2.4 Lettres et ornements Les peintres en décors de théâtre construisent, dessinent et peignent des lettres et ornements en respectant le style, l'échelle et les proportions.</p> <p>Ils analysent les modèles et corrigent les erreurs et les imprécisions et utilisent leurs connaissances en matière de style et d'écriture propre au théâtre (C5).</p> | <p>3.2.4 Lettres et ornements Je construis, dessine et peins des lettres et ornements en respectant le style, l'échelle et les proportions.</p> <p>Je tiens compte de la représentation spatiale si nécessaire, conformément à la mission (C5).</p> | |
| <p>3.2.5 Fabrication de matières colorantes Les peintres en décors de théâtre fabriquent des matières colorantes en fonction des matériaux et de la mission et sont capables de mélanger correctement des</p> | <p>3.2.5 Fabrication de matières colorantes / aspect et éclairage Je fabrique des matières colorantes en fonction des matériaux et de la mission et je suis capable de mélanger</p> | |

| | | |
|--|--|---|
| <p>couleurs.</p> <p>De plus, ils utilisent les connaissances suivantes acquises lors de l'étude des couleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mélanges de couleurs additives et de couleurs soustractives - cercle chromatique - harmonie et contraste - couleur et environnement (C5) | <p>correctement des couleurs.</p> <p>Je suis à même d'évaluer les variations de mes travaux sous l'effet de la lumière en me basant sur l'aspect et adapte les couleurs en conséquence. (C5)</p> | |
| <p>3.2.6 Techniques appliquées avec peintures</p> <p>Les peintres en décors de théâtre mettent en œuvre les techniques suivantes pour la création de modèles de manière adéquate et expérimentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - application de couche de fond - préparation - peinture - peinture au pistolet - mouchetage - peinture au tampon - peinture au rouleau - glacis - laquage - application de patine - décoration à l'éponge - lavis - structuration - enduisage - grainage - grattage <p>Ils mettent en évidence les travaux qui peuvent être réalisés idéalement avec les différentes techniques (C5).</p> | <p>3.2.6 Techniques appliquées avec peintures</p> <p>Je maîtrise les techniques suivantes lors de mes travaux de peinture en décors de théâtre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - application de couche de fond - préparation - peinture - peinture au pistolet - mouchetage - peinture au tampon - peinture au rouleau - glacis - laquage - application de patine - décoration à l'éponge - lavis - structuration - enduisage - grainage - grattage (C3) | <p>3.2.6 Peinture au pistolet et aérographie</p> <p>Les peintres en décors de théâtre créent des éléments de décor avec la technique de peinture au pistolet et d'aérographie.</p> <p>De plus, ils utilisent correctement les outils de projection et respectent les mesures de protection correspondantes. (C3)</p> |
| <p>3.2.7 Application de la couleur</p> <p>Les peintres en décors de théâtre déterminent l'application adéquate de la</p> | <p>3.2.7 Application de la couleur</p> <p>Je détermine l'application techniquement appropriée de la couleur pour les différents</p> | |

| | | |
|---|---|--|
| <p>couleur en se basant sur les projets et comparent les différentes possibilités (C5).</p> | <p>matériaux de support et fonds conformément à la mission (C5).</p> | |
| | <p>3.2.8 Application de silhouettes Je suis capable de créer des silhouettes. Je procède de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tendre les tissus opaques et/ou transparents - dessiner les silhouettes inversées géométriquement et à l'échelle d'après le modèle et les découper - tendre dessus le matériau de support tel que de la gaze et le coller avec le matériau se trouvant en dessous (C5) | |
| | <p>3.2.9 Application d'imitations de broderie Je suis capable de réaliser des imitations de broderie.</p> <p>Je procède de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - superposer différents tissus à l'échelle - réaliser éventuellement des coutures avec des charges pour textiles (C5) | |
| | <p>3.2.10 Application de gabarits pour charge pour textiles Je suis capable de fabriquer des gabarits pour charge pour textiles.</p> <p>Je procède de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ébaucher le motif à l'échelle d'après le modèle sur du papier ou du tissu - tendre dessus un film plastique, éventuellement appliquer préalablement du | |

| | | |
|--|---|--|
| | <p>talc sur le plastique</p> <ul style="list-style-type: none"> - tendre le matériau transparent sur le plastique - utiliser la charge pour textiles sur le matériau transparent d'après le modèle pour le rendre partiellement opaque (C5) | |
| | <p>3.2.11 Technique de duplication - tracés J'utilise de manière conforme les tracés en fonction de la mission. (C3)</p> | <p>3.2.11 Traitement photo / technique de duplication / tracés Les peintres en décors de théâtre créent des tracés en fonction de la mission en suivant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éditer le motif sur l'ordinateur et le transmettre au traceur d'impression ou de découpe - imprimer ou découper le motif à l'échelle - mettre en œuvre les tracés de manière conforme. (C5) |
| | <p>3.2.12 Technique de duplication - calques Je réalise des calques sur papier et procède de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ébaucher le motif ou l'écriture - tracer avec la roulette à calquer - frotter des deux côtés - appliquer le calque avec le sachet à charbon <p>Je réalise des calques en tulle et procède de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tendre le tulle sur un cadre - dessiner le motif ou l'écriture - fixer avec de la peinture - appliquer avec du charbon (C3) | |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>3.2.13 Technique de duplication - gabarits Je réalise des gabarits en procédant de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ébaucher - découper et faire attention aux garnitures - tenir compte des différents matériaux (séparer évent.) : <ul style="list-style-type: none"> - gabarits en carton - gabarits en matière synthétique - gabarits en contreplaqué - gabarits métalliques (lettres) - <i>Gabarits pour charge pour textiles (cf. Applications)</i> <p>(C5)</p> | |
| | <p>3.2.14 Technique de duplication – impressions sérigraphiques Je réalise de manière autonome des impressions sérigraphiques conformément aux prescriptions de l'entreprise et à la mission (C5).</p> | <p>3.2.14 Technique de duplication – impressions sérigraphiques² Les peintres en décors de théâtre réalisent des impressions sérigraphiques monochromes ou polychromes sous supervision et procèdent de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tendre la soie pour sérigraphie sur le cadre en bois - dessiner le motif - poser dessus le film support et découper - graver le film support <p><i>ou</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - plaquer le film support sur la soie - photographier le motif - rincer le motif exposé - positionner l'écran sur la surface à imprimer - noyer l'écran - appliquer la couleur à l'aide d'un racloir sur le gabarit de |

² Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

| | | |
|--|---|--|
| | | <p>sérigraphie</p> <p>- nettoyer et ranger le gabarit de sérigraphie après le travail (C5)</p> |
| | <p>3.2.15 Tampons, rouleaux structurés, rouleaux pour tapisserie</p> <p>Je réaliser ou me procure des tampons, rouleaux structurés ou rouleaux pour tapisserie d'après les exigences.</p> <p>Avec cet équipement, je réalise des reproductions en fonction des besoins (C5).</p> | |
| | <p>3.2.16 Tapisser</p> <p>Je recouvre les éléments de décor correctement et conformément à la mission avec des tissus peints ou non, ou les colle sur un fond approprié.</p> <p>Je tapisse les éléments de décor avec des tapisseries papier ou textiles en respectant le rapport (C3).</p> | |
| | <p>3.2.17 Travaux simples de modelage et de masquage</p> <p>Je modèle correctement des formes et des objets simples en trois dimensions.</p> <p>Je réalise un moule négatif en plâtre et le reproduis en le moulant avec des matériaux modernes</p> <p>Je recouvre des surfaces en polystyrène expansé avec des pâtes plastiques ou colle du papier ou du tissu sur ces surfaces.</p> <p>J'enduis les éléments de décor conformément aux</p> | |

| | | |
|--|-------------------------------------|--|
| | prescriptions et à la mission (C5). | |
|--|-------------------------------------|--|

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.6 Résistance au stress
- 3.7 Conscience et comportement écologiques

| | | |
|---|---|---|
| <p>3.3 Compétence opérationnelle – Réaliser des peintures sur fond de scène Les peintres en décors de théâtre sont conscients que les peintures sur fond de scène doivent être réalisées en fonction de la mission et dans une bonne qualité. Ils utilisent correctement les matériaux, outils, machines et appareils et techniques appropriés.</p> | | |
| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
| | <p>3.3.1 Préparation du fond Je tends le tissu correctement d'après le cadre et applique une couche de fond (C3).</p> | |
| | <p>3.3.2 Ébauche Je dessine resp. construis d'après le projet les contours et les points de repère à l'échelle ou j'applique un calque préfabriqué. J'applique de l'encre si nécessaire sur le dessin (C5).</p> | |
| | <p>3.3.3 Préparation et peinture finale Je prépare le fond de scène avec les couleurs prévues d'après le modèle et le peins resp. le pulvérise de peinture (C5).</p> | |

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude au travail en équipe
- 3.6 Résistance au stress

| 3.4 Compétence opérationnelle – Réaliser des peintures sur support transparent Les peintres en décors de théâtre sont conscients que les peintures sur support transparent doivent être réalisées en fonction de la mission et dans une bonne qualité. Ils utilisent correctement les matériaux, outils, machines et appareils et techniques appropriés. | | |
|--|--|--|
| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
| | 3.4.1 Fixation d'un support de tissu Selon les besoins, je fixe un support de tissu en fonction de la taille et des exigences de couleur. (C3) | |
| | 3.4.2 Préparation du fond Je tends correctement le tissu transparent resp. translucide tel que le tissu shirting, la toile ou le tulle, ou le film transparent. Je procède aux travaux préliminaires pour la préparation de la couleur et applique une couche de fond si besoin est (C3). | |
| | 3.4.3 Ébauche Je dessine resp. construis d'après le projet les contours et les points de repère à l'échelle ou j'applique un calque préfabriqué. Je positionne l'ébauche selon les besoins sur le fond, entre le fond et le support ou en-dessous (C5). | |
| | 3.4.4 Préparation et peinture finale Je prépare la peinture sur support transparent avec les couleurs prévues d'après le modèle et la peint resp. la pulvérise de peinture (C5). | |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>3.4.5 Application J'applique d'autres tissus et matériaux conformément aux exigences (C5).</p> | |
|--|--|--|

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude au travail en équipe
- 3.6 Résistance au stress

| | | |
|---|--|---|
| <p>3.5 Compétence opérationnelle – Réaliser des imitations Les peintres en décors de théâtre sont conscients que les imitations doivent être réalisées en fonction de la mission et dans une bonne qualité. Ils utilisent correctement les matériaux, outils, machines, appareils et techniques appropriés.</p> | | |
| <p>Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle</p> | <p>Objectifs évaluateurs de l'entreprise</p> | <p>Objectifs évaluateurs des cours interentreprises</p> |
| <p>3.5.1 Analyse, conception, mise en œuvre Les peintres en décors de théâtre imitent des matériaux et des surfaces. Ils procèdent aux étapes suivantes : - analyse de la mission - développement d'un concept judicieux et choix en conséquence des outils et matériaux - exécution avec les techniques appropriées Ils comparent et évaluent les différentes solutions à l'aide des critères effet, temps, coûts et investissement (C6).</p> | <p>3.5.1 Imitations Je réalise correctement des imitations damas et gobelin ainsi que des imitations du bois, du marbre, de la roche, des briques, du béton, des métaux, de l'or, des oxydations etc. J'utilise correctement les matériaux, outils, ustensiles et techniques en considérant les critères effet, temps, coûts et investissement (C5).</p> | <p>3.5.1 Imitations Les peintres en décors de théâtre réalisent correctement des imitations damas et gobelin avec les matériaux et techniques appropriés (C3). Ils réalisent correctement des imitations du bois et du marbre avec les matériaux et techniques appropriés (C3).</p> |
| <p>3.5.2 Effets spéciaux Les peintres en décors de théâtre réalisent des effets</p> | <p>3.5.2 Effets spéciaux Je réalise correctement et de manière autonome des effets</p> | |

| | | |
|---|---|--|
| spéciaux comme la rouille, le vernis craquelé, les fleurs de givre, etc. sous supervision (C3). | spéciaux comme la rouille, le vernis craquelé, les fleurs de givre, etc. (C5) | |
|---|---|--|

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude au travail en équipe
- 3.6 Résistance au stress

| <p>3.6 Compétence opérationnelle - Peindre des meubles, des accessoires et des costumes Les peintres en décors de théâtre sont conscients que les meubles, accessoires et costumes doivent être réalisés en fonction de la mission et dans une bonne qualité. Ils utilisent correctement les matériaux, outils, machines et appareils ainsi que les techniques appropriés.</p> | | |
|---|---|--|
| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
| <p>3.6.1 Tableaux Les peintres en décors de théâtre réalisent des tableaux avec les techniques et matériaux appropriés (C5).</p> | <p>3.6.1 Tableaux Je réalise des tableaux de manière autonome conformément à la mission, avec les techniques et matériaux appropriés (C5).</p> | |
| <p>3.6.2 Meubles / accessoires Les peintres en décors de théâtre peignent les meubles et les accessoires avec les techniques et matériaux appropriés (C5).</p> | <p>3.6.2 Meubles / accessoires Je peins les meubles et accessoires de manière autonome, d'après les prescriptions, avec les techniques et matériaux appropriés (C5).</p> | |
| | <p>3.6.3 Costumes Je peins les costumes de manière autonome, d'après les prescriptions, avec les techniques et matériaux appropriés (C5).</p> | |

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité
- 2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude au travail en équipe
- 3.6 Résistance au stress

| 3.7 Compétence opérationnelle – Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé | | |
|--|--|--|
| <p>Les peintres en décors de théâtre sont conscients des sources de dangers dans leur travail. Ils les identifient et assurent de manière autonome la sécurité au travail et la protection de la santé avec des mesures appropriées.</p> | | |
| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
| <p>3.7.1 Prescriptions³ Les peintres en décors de théâtre expliquent les prescriptions pour la protection de leur santé (C2).</p> | <p>3.7.1 Prescriptions Je suis capable d'identifier les sources de danger pour ma santé et d'en anticiper les conséquences possibles.</p> <p>Je respecte en outre les règles et directives en vigueur dans l'entreprise (C5).</p> | <p>3.7.1 Prescriptions Les peintres en décors de théâtre sont capables d'identifier les sources de danger pour leur santé et d'en anticiper les conséquences possibles.</p> <p>Elles respectent en outre les règles et directives en vigueur dans le cours interentreprises (C5).</p> |
| <p>3.7.2 Mesures⁴ Les peintres en décors de théâtre commentent mesures pour leur protection et celle de leur environnement (C2).</p> | <p>3.7.2 Mesures Je suis capable de protéger mes voies respiratoires, mes yeux, mes oreilles, ma peau et mon appareil locomoteur ainsi que ceux de mes collaborateurs par des mesures appropriées (C3).</p> | <p>3.7.2 Mesures Les peintres en décors de théâtre sont capables de protéger leurs voies respiratoires, leurs yeux, leurs oreilles, leur peau et leur appareil locomoteur et de faire attention à la santé de leurs collaborateurs (C3).</p> |
| <p>3.7.3 Prévention Les peintres en décors de théâtre nomment les mesures de prévention d'accidents au travail (C1).</p> | <p>3.7.3 Prévention Je suis attentivement les notices d'utilisation et les pictogrammes des substances dangereuses ainsi que les modes d'emploi des machines.</p> <p>J'applique</p> | <p>3.7.3 Prévention Les peintres en décors de théâtre suivent attentivement les notices d'utilisation et les pictogrammes des substances dangereuses ainsi que les modes d'emploi des machines.</p> |

³ Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

⁴ Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

| | | |
|--|---|---|
| | consciencieusement les prescriptions des fabricants. En cas de doute, je me réfère à mon supérieur (C3). | Ils appliquent consciencieusement les prescriptions des fabricants. En cas de doute, ils se réfèrent au responsable du cours interentreprises (C3). |
| 3.7.4 Premiers secours Les peintres en décors de théâtre sont capables de commenter les mesures de premiers secours et d'expliquer leur importance (C2). | 3.7.4 Premiers secours J'explique comment je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents (C2). | 3.7.4 Premiers secours Les peintres en décors de théâtre expliquent comment ils doivent se comporter en cas de blessures et d'accidents (C2). |

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.3 Approche et action centrées sur la qualité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude au travail en équipe

| | | |
|--|---|---|
| 3.8 Compétence opérationnelle – Garantir la protection de l'environnement Les peintres en décors de théâtre connaissent la signification et la valeur de la protection de l'environnement. Ils sont capables d'analyser et d'évaluer les principaux champs opérationnels de leur domaine de travail et mettent en œuvre les mesures adaptées de protection de l'environnement. | | |
| Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle | Objectifs évaluateurs de l'entreprise | Objectifs évaluateurs des cours interentreprises |
| 3.8.1 Normes légales Les peintres en décors de théâtre sont capables de commenter les dispositions légales sur la protection de l'environnement à l'aide d'exemples. Ils en montrent les conséquences pour leur propre travail (C2). | 3.8.1 Normes légales J'applique consciencieusement les normes légales et les prescriptions de l'entreprise sur la protection de l'environnement lors de mon travail (C3). | |

| | | |
|--|--|---|
| <p>3.8.2 Protection de l'environnement dans l'entreprise Les peintres en décors de théâtre expliquent les principes et les mesures en matière de protection de l'environnement au sein de l'entreprise à l'aide d'exemples pertinents (C2).</p> | <p>3.8.2 Protection de l'environnement dans l'entreprise J'applique consciencieusement et correctement les principes de protection de l'environnement en vigueur dans l'entreprise (C3).</p> | <p>3.8.2 Protection de l'environnement dans les cours interentreprises Les peintres en décors de théâtre appliquent eux-mêmes les principes de protection de l'environnement dans les cours interentreprises selon les prescriptions (C3).</p> |
| | <p>3.8.3 Utilisation de substances J'évite, minimise, élimine ou recycle les déchets et les substances dangereuses correctement et de manière conséquente selon les normes légales et les prescriptions de l'entreprise (C3).</p> | <p>3.8.3 Utilisation de substances Les peintres en décors de théâtre évitent, minimisent, éliminent ou recyclent les déchets et les substances dangereuses correctement et de manière conséquente selon les normes légales et les prescriptions des cours interentreprises (C3).</p> |

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.7 Conscience et comportement écologiques

2 Compétences méthodologiques

Grâce à une bonne organisation personnelle du travail, les **compétences méthodologiques** permettent aux peintres en décors de théâtre d'assurer un travail ordonné et efficace, un usage écologique des matériaux ainsi qu'une utilisation judicieuse des instruments et une exécution ciblée de leurs tâches.

2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Afin de pouvoir résoudre les tâches et problèmes professionnels, une méthode de travail claire et une systématique sont nécessaires. Les peintres en décors de théâtre utilisent par conséquent des matériaux, instruments, appareils et outils qui garantissent le déroulement rationnel des travaux. Ils planifient leurs tâches selon différentes étapes et travaillent en suivant des objectifs et de manière efficace.

2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les activités des peintres en décors de théâtre ne peuvent être considérées isolément. Les peintres en décors de théâtre sont conscients des incidences de leur travail sur la qualité de leurs produits et sur le succès du théâtre et prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer le déroulement harmonieux du travail.

2.3 Approche et action centrées sur la qualité

La garantie d'une haute qualité est essentielle pour le succès de scène. Les peintres en décors de théâtre sont conscients de l'importance de la qualité, comprennent ces concepts et agissent en conséquence.

2.4 Stratégie d'information et de communication

Les peintres en décors de théâtre seront de plus en plus amenés à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils en sont conscients et participent ainsi à l'optimisation de la transmission des informations dans leur espace de travail avec des moyens appropriés.

2.5 Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie est important afin de répondre aux exigences changeantes au sein de l'environnement professionnel et d'évoluer. Les peintres en décors de théâtre en sont conscients et adoptent ainsi des stratégies d'apprentissage de manière à apprendre avec plaisir et efficacement, tout en approfondissant leurs compétences en termes d'apprentissage individuel.

2.6 Approche et action créatives et expérimentales

Les peintres en décors de théâtre doivent être ouverts à la nouveauté et aux méthodes non-conventionnelles. Ils sont dès lors capables d'apporter des solutions innovantes dans leur domaine de travail grâce à des actions créatives. Ils expérimentent ainsi de nouveaux matériaux, structures, formes, couleurs et techniques et utilisent les connaissances acquises dans leurs tâches professionnelles.

3 Compétences sociales et personnelles

Les **compétences sociales et personnelles** permettent aux peintres en décors de théâtre de répondre aux exigences avec assurance et confiance dans des situations de communication et d'équipe et d'établir des relations humaines. Ils affirment ainsi leur personnalité et sont prêts à travailler sur leur développement personnel.

3.1 Autonomie et responsabilité

Les peintres en décors de théâtres sont responsables des processus de production. Ils sont disposés à assumer des décisions dans leur domaine d'activité, à apporter des améliorations et à agir consciencieusement.

3.2 Capacité à communiquer

La communication adaptée avec les donneurs d'ordre, supérieurs et collaborateurs revêt un rôle primordial. Les peintres en décors de théâtre peuvent se mettre à la place d'autrui, font preuve de franchise et sont ouverts au dialogue. Ils comprennent les règles d'une communication verbale et non-verbale réussie et les appliquent de manière réfléchie dans le sens de l'entreprise.

3.3 Capacité à gérer des conflits

Alors que des personnes parfois très différentes sont amenées à collaborer sur un même lieu de travail, il n'est pas rare de voir surgir des situations conflictuelles. Les peintres en décors de théâtre en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie dans de pareils cas. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

3.4 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles peuvent être résolues de manière individuelle ou en groupe. Les peintres en décors de théâtre sont capables de travailler en équipe en suivant des objectifs et de manière efficace. Ils se comportent ainsi de manière coopérative avec les supérieurs et collaborateurs et respectent les règles générales qui sont importantes en matière de collaboration.

3.5 Civilité et présentation

Les donneurs d'ordre, supérieurs et collaborateurs ont des attentes variées en termes de comportement et de courtoisie. Les peintres en décors de théâtre sont conscients des incidences de leur comportement et s'expriment de façon convenable et amicale. Ils sont ponctuels, soignés, consciencieux et ont une bonne présentation.

3.6 Résistance au stress

Les différentes tâches et processus de travail présentent des exigences variées pour les collaborateurs en raison des variations saisonnières. Les peintres en décors de théâtre sont capables de gérer le stress temporel et personnel en appréhendant les tâches qui leur incombent de manière calme et réfléchie, mais tout en gardant une vue d'ensemble dans les situations critiques. En cas de besoin, ils sont disposés à fournir un effort supplémentaire dans l'intérêt de l'entreprise et par égard à l'équipe de travail.

3.7 Conscience et comportement écologiques⁵

Il est important de traiter avec soin et consciencieusement les substances et les déchets qui nuisent à l'environnement. Les peintres en décors de théâtre sont conscients de

⁵ Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

l'impact des matériaux sur l'homme et l'environnement. Ils prennent des mesures appropriées afin de travailler dans le respect de l'environnement.

B Tableau des leçons de l'école professionnelle

| Domaines d'enseignement | 1 ^{ère} année | 2 ^{ème} année | 3 ^{ème} année | 4 ^{ème} année | Total |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------|
| Compréhension de l'histoire de l'art et de l'histoire du théâtre | 40 | 40 | 40 | 40 | 160 |
| Réalisation de peintures de décors de théâtre | 200 | 200 | 200 | 200 | 800 ⁶ |
| Total enseignement professionnel | 240 | 240 | 240 | 240 | 960 |
| Culture générale | 120 | 120 | 120 | 120 | 480 |
| Sport | 40 | 40 | 40 | 60 | 180 |
| Total leçons | 400 | 400 | 400 | 420 | 1620 |

⁶ Dont 40 leçons pour chaque année dans le cours de projet afin d'encourager l'intégration.

C) Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1. But

Les cours interentreprises (CI) complètent la formation dans la pratique professionnelle et la formation scolaire. Les cours sont obligatoires pour toutes les personnes en formation.

2. Organe responsable

L'organe responsable des cours interentreprises est l'association suisse des peintres de décors au théâtre (STMV).

3. Organes

Les organes chargés des cours sont :

- a. la commission de surveillance
- b. les commissions des cours
- c. les centres de cours interentreprises ou les lieux d'apprentissage similaires

La commission de cours doit comporter au moins un représentant des cantons.

4. Durée, date et contenu

4.1 Les cours interentreprises durent :⁷

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| - en première année (cours 1 et 2) | 11 jours de 8 heures |
| - en deuxième année (cours 3 et 4) | 12 jours de 8 heures |
| - en troisième année (cours 5 - 7) | 14 jours de 8 heures |

4.2 Résumé des cours interentreprises :⁸

| | Jours | Objectifs évaluateurs |
|---|-----------|-----------------------|
| 1^{ère} année | | |
| Cours 1 – Dessin de figure et de nu | 7 | 3.2.2 |
| Cours 2 – Traitement photo / technique de duplication / tracés | 4 | 3.2.11 |
| 2^{ème} année | | |
| Cours 3 – Dessin de figure et de nu | 7 | 3.2.2 |
| Cours 4 – Imitations bois / imitations marbre | 5 | 3.5.1 |
| 3^{ème} année | | |
| Cours 5 – Dessin de figure et de nu | 7 | 3.2.2 |
| Cours 6 – Technique de duplication – impressions sérigraphiques | 3 | 3.2.14 |
| Cours 7 – Peinture au pistolet et aérographie | 4 | 3.2.6 |
| Total jours de cours | 37 | |

Les compétences opérationnelles 3.7 (Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé) et la compétence opérationnelle 3.8 (Garantir la protection de l'environnement) sont soutenus de manière intégrative dans les cours 2, 4, 6, 7.

⁷ Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

⁸ Version du 07. juin 2023, en vigueur depuis le 01. août 2023

D Procédures de qualification

1. Organisation

- La procédure de qualification se déroule dans une entreprise de formation, dans une autre entreprise adaptée ou dans une école professionnelle. Une place de travail et tout l'équipement nécessaire, dans un parfait état, sont mis à la disposition de la personne en formation.
- La convocation indique le matériel que la personne en formation doit apporter.
- Des explications préalables peuvent être délivrées si nécessaire.

2. Domaines de qualification

2.1 Travaux pratiques

Ce domaine de qualification permet de vérifier si les objectifs évaluateurs de l'entreprise et des cours interentreprises ont été atteints dans le cadre d'un travail prescrit sur une période de 36 heures. Le domaine de qualification comprend les points d'appréciation suivants :

| | |
|-------------------------------|---|
| Point d'appréciation 1 | Planification de projets (coefficient 1) |
| Point d'appréciation 2 | Réalisation de peintures de décors de théâtre (coefficient 4)⁹ |
| Sous-point 2.1 | Réaliser des peintures sur fond de scène (coefficient 4) |
| Sous-point 2.2 | Réaliser de peintures sur support transparent (coefficient 4) |
| Sous-point 2.3 | Réaliser des imitations / peindre des meubles, des accessoires et des costumes (coefficient 2) |
| Sous-point 2.4 | Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé / Garantir la protection de l'environnement (coefficient 1) |

2.2 Connaissances professionnelles

Ce domaine de qualification permet de vérifier si les objectifs évaluateurs de l'enseignement professionnel ont été atteints dans le cadre d'un examen de 2 heures 3/4. Le domaine de qualification comprend les points suivants :

| | |
|------------------------|---|
| Point d'appréciation 1 | Compréhension de l'histoire de l'art et du théâtre (examen écrit de 30 minutes) |
| Point d'appréciation 2 | Réalisation de peintures de décors de théâtre (examen écrit de 90 minutes) |
| Point d'appréciation 3 | Réalisation de peintures de décors de théâtre (examen oral de 45 minutes) |

2.3 Culture générale

L'examen final du domaine de qualification « Culture générale » se déroule selon l'ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

⁹ Modification du 14 août 2014, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2014

2.4 Note d'expérience¹⁰

La note d'expérience fait référence à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

Pour le calcul de la note d'expérience, la note de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans le bulletin semestriel correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes des domaines d'enseignement professionnel d'un semestre.

3. Évaluation

La norme existante, le calcul et la pondération des notes font référence à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

¹⁰ Modification du 14 août 2014, en vigueur depuis le 1er septembre 2014

E) Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Zurich, 9 septembre 2011

STMV
association suisse des peintres de décors au théâtre

Le président :

Andreas Diethelm

STMV
association suisse des peintres de décors au théâtre

Le secrétaire général :

Michael Hein

Le présent plan de formation est approuvé le 20 septembre 2011 par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'art. 8, alinéa 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale des peintres en décors de théâtre.

Berne, 20 septembre 2011

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA
TECHNOLOGIE

La directrice :

Prof. Dr. Ursula Renold

F) Modification du plan de formation

Le plan de formation du 20 septembre 2011 est modifié comme suit :

Page 37

2.1 Travaux pratiques

Point d'appréciation 2 Réalisation de peintures de décors de théâtre (coefficient 4)

| | |
|----------------|---|
| Sous-point 2.1 | Réaliser des peintures sur fond de scène (coefficient 4) |
| Sous-point 2.2 | Réaliser de peintures sur support transparent (coefficient 4) |
| Sous-point 2.3 | Réaliser des imitations / peindre des meubles, des accessoires et des costumes (coefficient 2) |
| Sous-point 2.4 | Garantir la sécurité au travail et la protection de la santé / Garantir la protection de l'environnement (coefficient 1) |

2.4 Note d'expérience

La note d'expérience fait référence à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

Pour le calcul de la note d'expérience, la note de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans le bulletin semestriel correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes des domaines d'enseignement professionnel d'un semestre.

Page 44

Annexe au plan de formation

Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

La liste a été actualisée.

La modification du plan de formation entre en vigueur le 1^{er} septembre 2014 avec l'approbation du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Elle est applicable aux personnes qui ont commencé leur formation après le 1^{er} janvier 2012.

Zurich, 11 août 2014

STMV
Association suisse des peintres en décors de théâtre

STMV
Association suisse des peintres en décors de théâtre

Le président :

Le secrétaire général :

Andreas Diethelm

Michael Hein

La modification du plan de formation du 20 septembre 2011 est approuvée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Bern, 14 août 2014

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation (SEFRI),

Jean-Pascal Lüthi
Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

G Modification du plan de formation du 07. juin 2023

Le plan de formation a été modifié par l'organisation de l'environnement de travail signataire.
Les modifications concernent les points suivants :

Page 17

Objectif évaluateur 3.2.2 CI relatif à la compétence opérationnelle 3.2, Utiliser les techniques de base et des travaux

L'objectif évaluateur " Dessin de nu " est étendu au dessin de figure et de nu et sa description de contenu est modifiée en conséquence.

Page 22

Objectif évaluateur 3.2.14 CI pour la compétence opérationnelle 3.2, Utiliser les techniques de base et des travaux

L'objectif évaluateur "Technique de duplication - impressions sérigraphiques" est modifié de manière à ce que des impressions sérigraphiques monochromes ou polychromes soient réalisées sous instruction et que les mesures de protection soient respectées. En outre, la référence à l'impression en rapport est supprimée.

Page 29

Objectifs évaluateurs 3.7.1 et 3.7.2 de l'école professionnelle pour la compétence opérationnelle 3.7, Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé

La référence aux directives CFST est supprimée des objectifs évaluateurs 3.7.1 Prescriptions et 3.7.2 Mesures pour l'école professionnelle, car elle n'est pas pertinente.

Page 33

3.7 Conscience et comportement écologiques

Le paragraphe 3.7 Conscience et comportement écologiques et action a été reformulé afin d'être plus compréhensible.

Page 36

Partie C) Organisation, répartition et durée des cours interentreprises,

4.1 : Réduction du nombre de jours de CI en troisième année d'apprentissage de 15 à 14 ; suppression du CI 8 au septième semestre.

4.2 : Modification de l'aperçu des cours avec prise en compte de la nouvelle désignation des cours conformément à l'OD 3.2.2, suppression du CI 8 et nouveau total de 37 jours de cours.

Page 44

Annexe 1 au plan de formation : Mise à jour, nouvelle recommandation sur les professions apparentées

Page 46

Nouvelle annexe 2 : Mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et de la protection de la santé

La révision partielle du plan de formation se réfère à l'ordonnance du SEFRI du 07.juin 2023 sur la formation professionnelle initiale de peintre en décors de théâtre avec certificat fédéral de capacité (CFC).

La révision partielle du plan de formation s'appuie sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.

Zurich, 07.juin 2023

STMV
Association suisse des peintres en décors de théâtre

Le Président :



Christian Hoffmann

Lucerne,07.juin 2023

STMV
Association suisse des peintres en décors de théâtre

La vice-présidente :



.....
Brigitte Schlunegger

Après examen, le SBFI approuve la modification du plan de formation.

Berne, 07. juin 2023

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation



Rémy Hübschi
Directeur adjoint
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1 au plan de formation¹¹

Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

| Documents | Date | Source |
|--|--|---|
| Ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Peintre en décors de théâtre CFC » | 20 septembre 2011 (Etat le 01. août 2023) | <i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) http://www.bbt.admin.ch <i>Version imprimée</i> Office fédéral des constructions et de la logistique http://www.bundespublikationen.admin.ch |
| Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de «Peintre en décors de théâtre CFC» | 20 septembre 2011 (Etat le 01. août 2023) | STMV (association suisse des peintres de décors au théâtre) c/o Opernhaus Zürich AG 8008 Zurich Téléphone 044 268 65 67 http://www.stmv.ch |
| Plan d'enseignement standard pour l'entreprise | | STMV |
| Documentation de formation | 21 mars 2014 | STMV |
| Guide pour la documentation de formation | 21 mars 2014 | STMV |
| Équipement minimum de l'entreprise de formation | | STMV |
| Recommandations de qualité pour les entreprises de formation | | STMV |
| Rapport de formation | | SDBB CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière |

¹¹ Version du 07.juin 2023

| | | |
|---|--------------|---|
| | | Maison des cantons Speichergasse 6 CP 583 3000 Berne 7 <u>Téléphone 031 320 29 00</u> <u>info@sdbb.ch</u> <u>www.sdbb.ch</u> |
| Plan d'enseignement standard pour les cours interentreprises | | STMV |
| Règlement d'organisation pour les cours interentreprises | | STMV |
| Plan d'enseignement standard pour l'enseignement des connaissances professionnelles | 21 mars 2014 | STMV |
| Guide pour la procédure de qualification | | STMV |
| Formulaire de notes | | SDBB CSFO |

Annexe 2 :

Mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et de la protection de la santé¹²

L'article 4, alinéa 1 de l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail du 28 septembre 2007 (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale les travaux dangereux pour les jeunes**. Sont considérés comme dangereux tous les travaux qui, de par leur nature ou les circonstances dans lesquelles ils sont effectués, peuvent nuire à la santé, à la formation et à la sécurité des jeunes ainsi qu'à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'article 4, alinéa 1, OLT 5, les apprentis peintres en décors de théâtre CFC âgés de 15 ans et plus peuvent être affectés aux travaux dangereux énumérés, en fonction de leur niveau de formation, pour autant que l'entreprise respecte les mesures d'accompagnement suivantes en rapport avec les thèmes de prévention :

| Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état : 12.01.2022) | |
|---|---|
| Article, lettre, chiffre | Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance de l'DEFT RS 822.115.2) |
| Art. 3 a | Contrainte physique Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de: 1. 15 kg pour les hommes et 11 kg pour les femmes de moins de 16 ans, 2. 19 kg pour les hommes et 12 kg pour les femmes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans. |
| Art. 3 c | Contrainte physique Travaux effectués de manière répétée pendant plus de 2 heures par jour, comme suit : 1. dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, 2. à hauteur d'épaule ou au-dessus, ou 3. en partie à genoux, en position accroupie ou couchée. |
| Art. 4 c | Influences physiques Les travaux exposant à un bruit continu ou impulsif dangereux pour l'ouïe ou exposant à un bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent $L_{EX,8h}$ de 85 dB(A). |
| Art. 4 d | Influences physiques Les travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion avec une charge vibratoire A(8) sur une journée de travail de 8 heures égale ou supérieure à 2,5 m/s ² . |
| Art. 4 g | Influences physiques Les travaux avec des substances sous pression, notamment des liquides, vapeurs et gaz. |
| Art. 5 a | Agents chimiques impliquant des dangers physiques Les travaux impliquant des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont classifiées au moyen d'au moins une des mentions de danger (phrases H) aux termes du règlement (CE) n°1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, chiffre 1 de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques: 4. liquides inflammables : H225 |

¹² Introduit avec la modification du 07. juin 2023

| Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état : 12.01.2022) | |
|---|--|
| Article, lettre, chiffre | Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance de l'DEFT RS 822.115.2) |
| Art. 6 a | Agents chimiques présentant des risques toxicologiques Les travaux impliquant des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont classifiées au moyen d'au moins une des mentions de danger (phrases H suivantes) aux termes du règlement (CE) n°1272/2008, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, chiffre 1, de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques : 2. corrosion cutanée : H314 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées : H373 9. toxicité pour la reproduction : H361d |
| Art. 8 a | Outils de travail dangereux Les travaux qui impliquent l'emploi des outils de travail en mouvement suivants : 9. ponts mobiles |
| Art. 8 b | Les travaux qui impliquent des outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables ; il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc |
| Art. 10 a | Environnement de travail présentant un risque élevé d'accident professionnel Les travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur. |

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale
peintre en décors de théâtre du 20 septembre 2011

| Travail(s) dangereux (à partir des compétences d'action) | Danger(s) | Article(s) ¹⁴ | Thèmes de prévention pour la formation/l'éducation, l'instruction et la surveillance | Mesures d'accompagnement par un spécialiste ¹³ dans l'entreprise | | | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|--------------------------------|----------------------|---------------------------------------|--|--|
| | | | | Formation/éducation des apprenants | | | Guider les apprenants | Surveillance des apprenants | | | | |
| | | | | Formation en entreprise | Soutien CI | Soutien de l'OFS | | Constamment | Fréquemment | Occasionnellement | | |
| Soulever, porter et déplacer manuellement des charges Travail en position penchée ou à genoux, à hauteur d'épaules | <ul style="list-style-type: none"> • Surcharge de l'appareil locomoteur • Postures et mouvements corporels défavorables | 3a 3c | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail de manière ergonomique • Utiliser la bonne technique de levage • Utiliser des aides techniques, des aides au portage • éviter les charges qui dépassent les capacités physiques • Prévoir un changement d'activité • Respecter les pauses de récupération <p>Brève instruction Suva 88316.f « Portez futé ». Préparation à la brève instruction Suva 88315.f « Portez futé » BR Suva 44018.f « Soulever et porter correctement une charge » FI Suva 88213.f « Protège-genoux – un petit accessoire, de grands effets » Commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (art. 25, al. 2)</p> | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^{er} AA | Formation et application pratique | 1 ^{er} AA | 2 ^e année | 3 ^e / 4 ^e année | | |
| Fabrication d'imitations, traitement de meubles/d'accessoires avec ponceuse, ponceuse vibrante/excentrique | <ul style="list-style-type: none"> • Vibration main-bras | 4d | <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec des gants, à condition qu'il n'y ait pas de risque que le gant se prenne dans l'outil ou soit happé par celui-ci lors du travail. <p>FS Suva 84037.d « Vibrations main-bras : Connaissez-vous les risques ? »</p> | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^{er} AA | Formation et application pratique | 1 ^{er} AA | 2 ^e année | 3 ^e / 4 ^e année | | |
| Manipulation de l'air comprimé, compresseurs | <ul style="list-style-type: none"> • Blessures dues aux rebonds des raccords de tuyaux (surtout les blessures aux yeux et au visage) • Pénétration d'air dans le corps par des lésions cutanées • Blessures par projection de pièces (surtout les blessures | 4c 4g | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation sûre de l'air comprimé <p>LC Suva 67054.f « Air comprimé » Vidéo Suva 355.d « Napo dans : Fini le bruit ! » LC Suva 67020.f « Protecteurs d'ouïe »</p> | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^{er} AA | Formation et application pratique | 1 ^{er} AA | 2 ^e année | 3 ^e / 4 ^e année | | |

¹³ Est considérée comme personne qualifiée toute personne disposant d'un certificat fédéral de capacité (attestation fédérale de formation professionnelle, si prévue dans l'orfo) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁴ Article de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état : 12.01.2022

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale
peintre en décors de théâtre du 20 septembre 2011

| Travail(s) dangereux (à partir des compétences d'action) | Danger(s) | Article(s) ¹⁴ | Thèmes de prévention pour la formation/l'éducation, l'instruction et la surveillance | Mesures d'accompagnement par un spécialiste ¹³ dans l'entreprise | | | | | | | |
|---|--|-----------------------------|---|---|--|--|-----------------------------------|--|----------------------|---------------------------------|--|
| | | | | Formation/éducation des apprenants | | | Guider les apprenants | Surveillance des apprenants | | | |
| | | | | Formation en entreprise | Soutien CI | Soutien de l'OFS | | Constant ment | Fréquent ment | Occasionnel ment | |
| | <ul style="list-style-type: none"> aux yeux) Lésions auditives dues au bruit des buses et des pistolets de soufflage | | | | | | | | | | |
| Manipulation de substances dangereuses comme les peintures, les vernis, les solvants, les acides, les colles Travailler avec des préparations toxiques pour la reproduction | <ul style="list-style-type: none"> Risque d'incendie, d'explosion Irritation de la peau, des muqueuses, des voies respiratoires Allergies, eczéma Blessures oculaires dues à des éclaboussures Danger pour soi-même et pour autrui lors de la manipulation de préparations toxiques pour la reproduction en raison d'un contact possible par différentes voies d'absorption | 5a 6a | <ul style="list-style-type: none"> Consulter les fiches de données de sécurité et les étiquettes Porter des EPI appropriés Protection de la peau Liste des catégories de danger des produits chimiques et des voies d'exposition sur le lieu de travail (orale, cutanée et par inhalation) Obligation et responsabilité de l'apprenti(e) en matière de sécurité et de protection (moyens de prévention technique, EPI, sécurité des tiers) BR Suva 11030.f « Substances dangereuses. Ce qu'il faut savoir » BR Suva 44013.f « Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment » BR Suva 44074.f « Protection de la peau au travail » BR Suva 44054.f « Pulvérisation au pistolet de vernis et peintures polyuréthanes. Comment protéger vos collaborateurs » Vidéo DVD « Napo dans : Attention aux produits chimiques » Vidéos didactiques de la Suva sur les risques d'explosion et d'incendie Dépliant OFSP 311.331.f « Fiche de données de sécurité pour les produits chimiques » Dépliant OFSP 311.784.f « Nouveaux symboles - mêmes dangers » Brochure SECO 710.245.f « Protection de la santé pour l'utilisation des produits chimiques en entreprise » BR SECO 710.233 « Protection de la maternité - Informations à l'intention des salariées enceintes, venant d'accoucher ou qui allaitent » | 1 ^{er} à 4 ^e année | 1 ^{er} à 4 ^e année | 1 ^{er} / 2 ^e année | Formation et application pratique | 1 ^{er} AA - 2 ^e AA | 3 ^e année | 4 ^e AA | |
| Travailler le bois, le polystyrène et | <ul style="list-style-type: none"> Se couper | 4c | <ul style="list-style-type: none"> Manuel(s) d'utilisation du fabricant | 1 ^{er} à 4 ^e | 1 ^{er} à 4 ^e | 1 ^{er} AA | Formation et | 1 ^{er} AA | 2 ^e année | 3 ^e / 4 ^e | |

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale
peintre en décors de théâtre du 20 septembre 2011

| Travail(s) dangereux (à partir des compétences d'action) | Danger(s) | Article(s) ¹⁴ | Thèmes de prévention pour la formation/l'éducation, l'instruction et la surveillance | Mesures d'accompagnement par un spécialiste ¹³ dans l'entreprise | | | | | | |
|---|--|-----------------------------|--|---|--|---------------------|---|--|----------------------|--|
| | | | | Formation/éducation des apprenants | | | Guider les apprenants | Surveillance des apprenants | | |
| | | | | Formation en entreprise | Soutien CI | Soutien de l'OFS | | Constamment | Fréquemment | Occasionnellement |
| d'autres matériaux avec des outils électriques manuels tels que perceuse, scie sauteuse, petite scie à ruban ; travailler avec un mélangeur, des appareils de nettoyage et de pulvérisation | <ul style="list-style-type: none"> Être collecté, enregistré Bruit Vibration Électrocution | 4d 8b | <ul style="list-style-type: none"> Porter des EPI appropriés (gants, lunettes de protection, protections auditives, éventuellement chaussures de protection) Attention : des gants de protection doivent être portés, par exemple lors de la manipulation de matériaux et d'outils rugueux, pointus ou à arêtes vives, mais pas sur des machines avec des pièces ou des outils en rotation (risque de happement). Utiliser une protection FI <p>LC Suva 67070.f « Vibrations au poste de travail » LC Suva 67092.f « Machines électriques portatives » LC Suva 67183.f « Protection des mains dans la métallurgie »</p> | année | année | | application pratique | | | année |
| Travail sur échelles, plateformes de travail, échafaudages roulants, échafaudages | <ul style="list-style-type: none"> Crash | 10a | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des échelles BR Suva 44026.f « Echelles portables. Echelles simples et doubles » Vidéo Suva « Les échelles? Il n'y a pas qu'elles ! » Suva 88291.f « Quiz échelles portables » Utilisation correcte des plateformes de travail (si nécessaire, les sécuriser contre les chutes ; veiller à ce que les postes de travail situés en dessous ne soient pas mis en danger par la chute d'objets ou de liquides). LC Suva 67076.f « Passerelles, escaliers et plateformes de maintenance » Manipulation correcte des échafaudages roulants FP Suva 84018.f « Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants » Utilisation correcte des échafaudages FP Suva 84036.f / Aide à l'instruction 88812.f « Neuf règles vitales pour les peintres et plâtriers » | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^e à 4 ^e année | 1 ^{er} AA | Formation et application pratique | 1 ^{er} AA | 2 ^e année | 3 ^e / 4 ^e année |
| Travailler avec des plateformes élévatrices (PE) | <ul style="list-style-type: none"> Crash | 8a9 | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation et manipulation correctes des plateformes de travail élévatrices | 2 ^e - 4 ^e année | - | - | Instruction par l'entreprise sur place | 2 ^e / 3 ^e année | 4 ^e AA | - |

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale
peintre en décors de théâtre du 20 septembre 2011

| Travail(s) dangereux (à partir des compétences d'action) | Danger(s) | Article(s) ¹⁴ | Thèmes de prévention pour la formation/l'éducation, l'instruction et la surveillance | Mesures d'accompagnement par un spécialiste ¹³ dans l'entreprise | | | | | | |
|---|--|-----------------------------|--|---|------------|---------------------|--|--------------------------------|-------------|-------------------|
| | | | | Formation/éducation des apprenants | | | Guider les apprenants | Surveillance des apprenants | | |
| | | | | Formation en entreprise | Soutien CI | Soutien de l'OFS | | Constamment | Fréquemment | Occasionnellement |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Renversement de la PE • Coincement de personnes entre les DBC et les installations fixes • Chutes d'objets | 10a | LC Suva 67064/1.f « Plateformes élévatrices PEMP - 1 ^e partie : planification sûre » LC Suva 67064/2.f « Plateformes élévatrices PEMP - 2 ^e partie : contrôles sur site » | | | | uniquement après avoir suivi avec succès la formation (avec attestation de formation) auprès d'un prestataire reconnu par la Suva. | | | |

Légende : CI : cours interentreprises ; EP : école professionnelle ; AA : année d'apprentissage ; BR : brochure ; LC : liste de contrôle